



Date 26 Avril 2023

PROCES VERBAL

REUNION DES COODONNATEURS DE MASTERE



Ordre du jour: Actualisation des modalités de candidature aux mastères de Recherche et Professionnels au titre de l'année universitaire 2023 -2024

Présents : N. AMDOUNI, S. AOUADI, J. KHABTHANI, Y. HLAOUI, S. SAIDI, N. KLIBI, L. BAHRI, M.L. EFRIT, H. MAGHRAOUI, A. MNIF, H. BEN AHMED, N. THABET MLIKI, S. RIDANE, A. MABROUK, A. SEBEI, I. CHENINI, A. AMIRI, T. SBOUI, H. DRIDI YEFERNY

Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences de Tunis a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux présents et rappelant l'ordre du jour de la réunion. Après discussions, les présents ont convenu sur les décisions suivantes :

1. Le nombre minimum d'étudiants inscrits par parcours de mastère, afin qu'il soit ouvert, doit être au moins égal à 15 étudiants y compris les étudiants redoublants éventuellement.
2. Les commissions de mastères sont priées d'actualiser les capacités d'accueil et les critères spécifiques (matières spécifiques, entretien, type de formations) de leurs mastères et de les communiquer par email au service mastère et en mettre le doyen en cc avant le démarrage de la préinscription en ligne.
3. Les commissions de mastères sont priées de définir et de mentionner, dans le PV de la commission, le score minimal en termes d'excellence en tenant compte des spécificités de leur mastère.

216 71 871 666 ☎ 216 71 882 200 ☎ 2092 تونس المنار ☎ المركب الجامعي تونس المنار 2092 ☎ 216 71 882 200 ☎ 216 71 871 666

FACULTE DES SCIENCES DE TUNIS ☎ Campus universitaire Tunis EL-MANAR 2092 ☎ 216 71 882 200 ☎ 216 71 871 666

4. Le quota maximal par parcours des candidats externes à la FST est fixé à 50% de la capacité d'accueil de chaque parcours.
5. Les commissions de mastère sont priées de répartir les candidats externes par institution et de sélectionner les candidats par ordre de mérite dans la liste relative à chaque institution.
6. **Deux sessions de candidature** seront programmées dans lesquelles les candidats sont autorisés à **se préinscrire dans un seul parcours.**
7. Les présents recommandent aux commissions de mastère de sélectionner, lors de la première session, 2/3 de la capacité d'accueil et laisser le 1/3 pour la deuxième session.

NB: Les parcours ayant satisfait la capacité d'accueil dès la première session ne seront pas concernés par l'ouverture de la deuxième session de candidature.

Par conséquent, la deuxième session de candidature sera réservée exclusivement aux parcours ayant suivi les recommandations de la réunion du 26 avril 2023 (2/3 : 1/3) et ouverte à tous les étudiants aussi bien ceux n'ayant pas été admis à la première session de candidature et candidatant sur un autre parcours de mastère et aux candidats venant de réussir les examens de la session de rattrapage, en accordant la priorité à ceux parmi ces derniers ayant un score supérieur ou égal au score du dernier admis lors de la première session (c'est-à-dire le dernier des 2/3 des candidats admis lors de la première session).

8. La première session sera ouverte du **05 juin au 18 Juin 2023** selon le calendrier suivant:
 - a. Proclamation des résultats de présélection : les commissions de mastères sont priées de se connecter, entre le **19 et le 20 Juin 2023**, via leurs comptes sur la plateforme: <http://mastere.utm.rnu.tn> , pour établir la liste de candidats présélectionnés, dont le nombre pouvant aller jusqu'à **1,5 fois de la capacité d'accueil de leur parcours de mastère.**

NB: les coordonnateurs de mastères sont priés de changer :



-----◆-----◆-----◆-----
كلية العلوم بتونس ✉️ المرفق الجامعي تونس المنار 2092 تونس ✉️ 216 71 882 200 ✉️ 216 71 871 666

FACULTE DES SCIENCES DE TUNIS ✉️ Campus universitaire Tunis EL-MANAR 2092 ✉️ 216 71 882 200 ✉️ 216 71 871 666

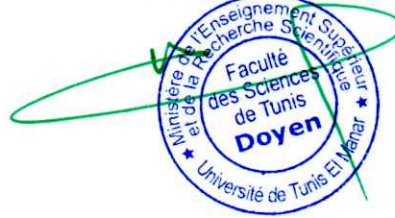


- le statut « En cours » au statut «Présélectionné » pour les candidats présélectionnés.
 - le statut « En cours » au statut «Non présélectionné » pour les candidats non présélectionnés.
- b. Pour les mastères ayant prévu des entretiens, les candidats présélectionnés seront convoqués, par email, pour passer l'entretien durant la période allant du **21 juin au 3 Juillet 2023**.
- c. Les candidats présélectionnés sont appelés à déposer leurs dossiers, en version papier, dans le parcours choisi, **au secrétariat du département concerné durant la période du 21 juin au 3 Juillet 2023 de 09h00 à 12h00**.
- d. Etablissement de la liste des admis : les commissions de mastères sont priées de déposer le procès-verbal avec la liste des membres présents de la commission de Mastère ainsi que les modalités de sélection des candidats et de soumettre la liste finale des candidats admis avec les scores, ainsi que leurs dossiers de candidature au bureau de mastère entre **le 04 et le 06 Juillet 2023**.
9. La deuxième session sera ouverte du **10 juillet au 16 Juillet 2023 selon le calendrier suivant:**
- e. Proclamation des résultats de présélection : du **17 au 18 Juillet 2023**
 - f. Entretien: entre **19 et le 24 Juillet 2023** avant la proclamation finale de la sélection.
 - g. Dépôt des dossiers en version papier : **du 19 au 24 Juillet 2023 de 09h00 à 12h00 au secrétariat du département concerné durant la période**.
 - h. Etablissement de liste des admis: **entre le 26 et le 28 Juillet 2023**.

NB : les commissions de mastères sont priés de ne changer le statut « présélectionné » des candidats retenus par le statut « admis » qu'après la validation finale des listes des admis par Mr le Doyen.

Le Doyen de la Faculté des Sciences de Tunis

Pr. Nouredine AMDOUNI



-----◆-----◆-----◆-----
كلية العلوم بتونس ✉️ المركب الجامعي تونس المنار 2092 تونس ☎️ 216 71 882 200 📠 216 71 871 666

FACULTE DES SCIENCES DE TUNIS ✉️ Campus universitaire Tunis EL-MANAR 2092 ☎️ 216 71 882 200 📠 216 71 871 666